#### REPUBLIQUE FRANÇAISE



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Clavans en Haut Oisans 38 142 Clavans en Haut Oisans 04.76.80.11.73 mairieclavanshtoisans@orange.fr

## EN DATE DU 9 AVRIL 2021 -17 h00

Réuni sous la présidence de Monsieur Marc CROSLAND, Maire de la commune de Clavans en Haut Oisans.

Étaient présents : Cédric BALME, Jacquy CHABERT, Jacques CHAPIRON, Sylvain GÂCHE, Adrien GARNIER, Gilbert

GARNIER, Alain PELLORCE, Serge TOMMASI, Jean-Pierre VIBERT CHARBONNEL.

Absente excusée:, Marie LÉCOT procuration à Sylvain GÂCHE

#### **DELIBERATIONS**

#### OBJET: REDEVANCE EAU POTABLE 2021

Il convient de fixer le montant du forfait annuel de la redevance eau 2021

L'éligibilité aux aides de l'Agence de l'Eau et du Département concernant les travaux sur l'eau potable est conditionnée à une facturation minimum de la redevance par m³ pour une consommation forfaitaire par habitation. Le montant du forfait annuel de la redevance eau 2020 a été fixé à **120 €uros**.

La redevance 2021 est arrêtée à la somme de 122 €uros.

## • OBJET : PART VARIABLE DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2021

Le transfert total de la Compétence Assainissement de la Commune au SACO, Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans, a été adopté par délibération en 2012.

Depuis, la commune s'est trouvée dans l'obligation d'engager des travaux pour une mise en place d'un système de traitement dans le cadre de la règlementation en matière d'assainissement et d'urbanisme.

Les tarifs votés par le Conseil Syndical du SACO ont été augmenté de manière conséquente.

Le Conseil Municipal doit se prononcer chaque année sur le principe d'une prise en charge par la commune de la part variable de la redevance assainissement versée au SACO.

Pour l'année 2021, la participation communale sera de l'ordre de 18 310 € tandis que celle facturée aux usagers s'élèvera à 17 245 € pour un montant total reversé au SACO de l'ordre de 35 555 €uros.

Le Conseil municipal décide de poursuivre la prise en charge par la commune de la totalité de la part variable.

#### OBJET: DECISION EN MATIERE DE TAUX D'IMPOSITION 2021

L'état de notification prévisionnel des bases d'imposition 2021 est transmis par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

La loi des finances 2021, liée à la réforme de la fiscalité et à la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, a amenée des modifications.

Le taux de la taxe d'habitation est figé à son niveau de 2019 à savoir 27.18 %, il n'est donc pas nécessaire de le voter.

La part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, au taux de 15,90 % pour l'Isère, est transférée à la Commune dont le taux est de 37.15 %, le taux global cumulé passe donc à 53.05 %.

Le coefficient de revalorisation des valeurs locatives est de + 0.2 % pour 2021.

Il est proposé de ne pas augmenter les taux communaux pour 2021;

	2020	2021
<ul><li>Taxe d'habitation :</li></ul>	27.18 %	:
• Foncier bâti :	37.15 %	53.05 % (dont 15.90%)
<ul><li>Foncier non bâti :</li></ul>	55.78 %	55.78 %
<ul> <li>Cotisation Foncière des Entreprises :</li> </ul>	46.68 %	46.68 %

## **DECISIONS BUDGETAIRES**

## •VOTE COMPTE ADMISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL 2020

#### **INVESTISSEMENT**

Dépenses			
	Prévu :	170 740.02	
	Réalisé :	98 138.58	
	Reste à réaliser (dépenses reportées en 2021 :	34 517.47	
Recettes			
	Prévu :	170 740.02	
	Réalisé :	71 307.76	
	Reste à réaliser : (recettes reportées en 2021)	35 578.00	
FONCTIONN	<u>EMENT</u>		
Dépenses	Prévu :	410 694. 86	
	Réalisé :	314 799.78	
	Reste à réaliser : (pas de report en section fonctionnement)	0.00	
Recettes			
	Prévu :	410 694.86	
	Réalisé :	418 998.45	
Reste à réalis	er : (pas de report en section fonctionnement)	0.00	

### **RESULTAT DE CLOTURE COMPTABLE DE L'EXERCICE 2020**

Fonctionnement: + 104 198.67
Investissement: - 26 830.82
Résultat global: + 77 367.85

# • OBJET: EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

Le Compte de Gestion établi par Mme la Comptable du Trésor Public à la clôture de l'exercice 2020 est présenté. Le Compte de Gestion est soumis à l'assemblée délibérante en parallèle du Compte Administratif. Le CG 2020, établi par le Comptable du Trésor, concorde avec le CA 2020 de la Commune de Clavans en Haut Oisans. Le Compte de Gestion 2020 est voté.

#### OBJET: AFFECTATION DES RESULTATS DU C A 2020 AU BUDGET PRINCIPAL 2021

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des documents budgétaires de l'année 2020, DONNE ACTE au maire du Compte Administratif 2020.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire.

Décide d'affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCEDENT 104 198.67
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) 80 323.98
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) 23 874.98
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) DEFICIT 26 830.82

# **QUESTIONS DIVERSES**

#### **VOTE BUDGET 2021**

Il est décidé, d'un commun accord, de reporter le vote du budget 2021 au mercredi 14 avril afin de permettre de consacrer plus de temps à ce sujet.

## POINT SUR LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

## Non affectées à une dépense précise (telle assainissement)

- Recette micro centrale : production 2020 = 51 144 €
- Dotations 2021 : (DGF, DSR, DNP)
- Fiscalité locale 2021
- Locations logements, auberge, garages, pâturages et chalets d'alpages, production photovoltaïque

#### A NOTER

- Renégociation des contrats d'assurance de la commune : baisse de 800 € obtenue
- Baisse de la consommation électrique résultat de la rénovation de l'éclairage public : 2 202 €
- Production des panneaux photovoltaïques de la toiture de l'église : moyenne sur les 8 années de fonctionnement : 3 120 € /an (le remboursement de l'investissement a été finalisé en 2017)

### **O TRAVAUX FIBRE OPTIQUE**

Les perspectives d'arrivée de la fibre en Oisans sont repoussées en raison des difficultés rencontrées avec le prestataire Isère Fibre. Le Département de l'Isère s'est engagé à informer prochainement chaque territoire du suivi des travaux.

# **O TRAVAUX SACO RACCORDEMENT AQUAVALLEE**

Les quatre postes de refoulement situés sur Clavans sont en fonction depuis la fin de cet automne 2020.

# **O TRAVAUX VOIRIE INTERCOMMUNALE**

La commune a relancé la Communauté de Communes de l'Oisans au sujet des travaux programmés sur la route du col (rappel : la compétence lui a été transférée). Ceux-ci ont bien été inscrits dans sa programmation et doivent être réalisés en collaboration avec le GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui a suivi le sujet des ruissellements.

## TRAVAUX SUR LA RD AU NIVEAU DE LA TOUVASSIERE

A la suite de nos multiples sollicitations, la Direction Territoriale de l'Oisans vient de nous informer de la programmation de reconnaissances sur les terrains privés en amont de la route, ce printemps. Il nous est indiqué, qu'ensuite, « des travaux seront réalisé après étude vraisemblablement en automne ».

La séance est levée à 19h30